

# Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

**Lettre d'information**

**31 mai 2019**

*Cette lettre mensuelle propose un récapitulatif des nouveautés et des brèves du mois du site [www.ofme.org](http://www.ofme.org), ainsi qu'un gros plan sur une action marquante du mois des Communes forestières.*

> GROS PLAN DU MOIS

## FILIERE BOIS

### Etude – Quelles solutions pour sécuriser l'approvisionnement des chaufferies des territoires ?

*25 plateformes bois énergie approvisionnent en circuit court les chaufferies et réseaux de chaleur au bois de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Afin de proposer des solutions pour améliorer le fonctionnement des plateformes en difficulté et de pallier le déficit en approvisionnement de certains territoires, les Communes forestières ont lancé, dans le cadre de l'animation de la Mission régionale bois énergie, une étude sur la structuration de l'approvisionnement, dont les résultats viennent de paraître.*



**25** plateformes  
bois énergie pour  
**307** chaufferies  
et réseaux de  
chaleur

#### Pour commencer, qu'appelle-t-on une plateforme bois énergie ?

Une plateforme bois énergie est une aire naturelle ou aménagée de stockage, de manutention et de conditionnement de bois pour l'énergie sous différentes formes.

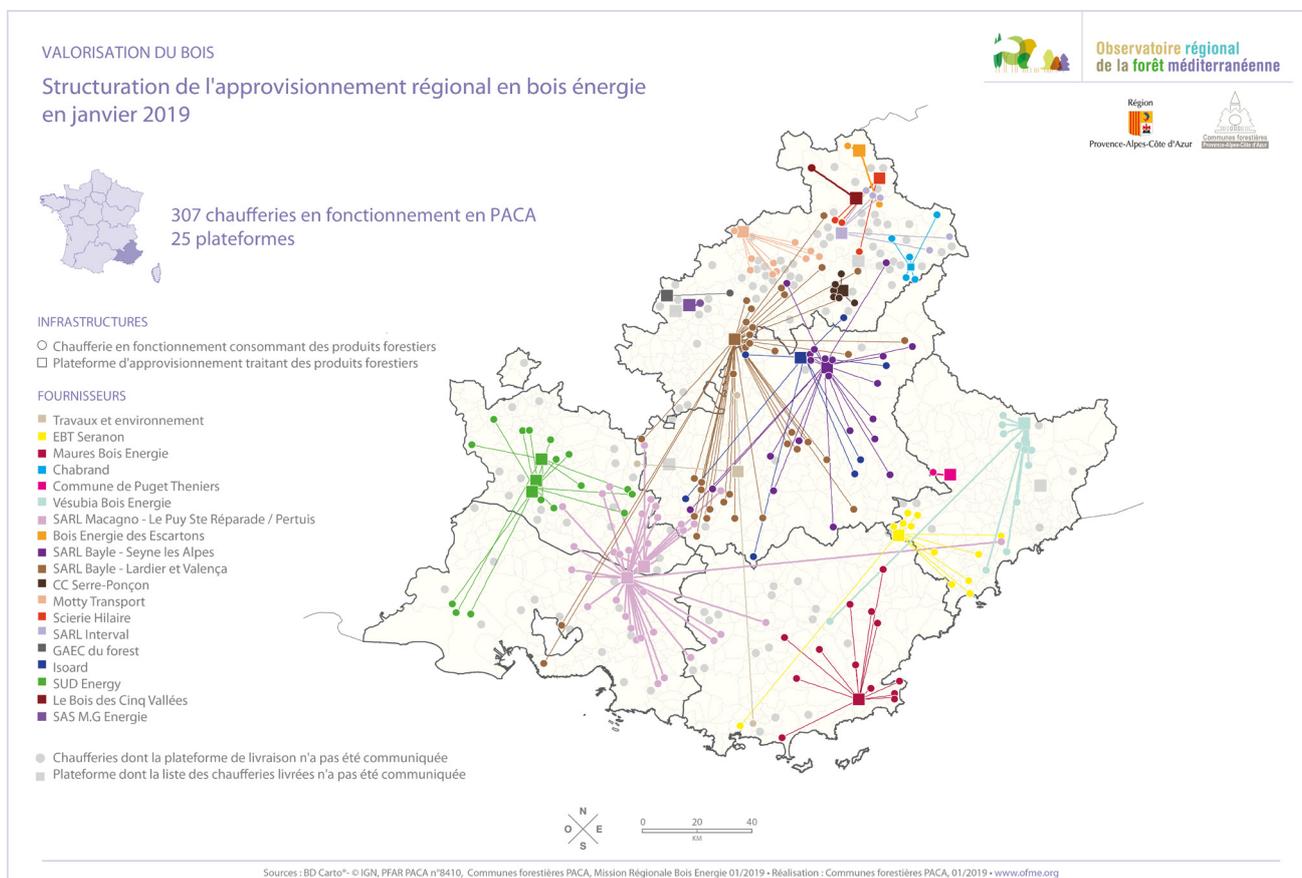


Une plateforme bois énergie répond donc à deux objectifs :

- Constituer un stock de bois, au cœur d'un bassin d'approvisionnement, destiné à sécuriser l'approvisionnement annuel (ou saisonnier) d'unités de chauffage collectif, industriel voire domestique dans un territoire de cohérence (cohérence logistique et économique) ;
- Préparer, trier et conditionner la biomasse livrée sur cette plateforme pour la transformer en combustibles prêts à livrer, répondant à des caractéristiques prédéfinies (composition/nature, humidité, granulométrie, foisonnement, contenu énergétique).

Il s'agit de créer un stock tampon de bois et de le transformer en combustibles « prêts à l'emploi », c'est-à-dire prêts à livrer aux installations : plaquettes forestières, plaquettes bois et broyat de bois de nature diverse, bois bûche, granulé.

Une plateforme bois énergie n'est donc pas simplement un outil logistique comme un hangar de stockage, ni un parc à bois.



## Le constat : des situations contrastées en fonction des territoires

Les 25 plateformes produisant de la plaquette forestière maillent le territoire. Elles permettent de fournir les chaufferies régionales en circuit court sur un périmètre inférieur à 100 km. Cependant, les situations sont très différentes selon les départements et les territoires.

- Le département des Alpes de Haute-Provence ne présente pas de réelle zone sous tension, mais doit faire appel aux plateformes hors du département pour l'approvisionnement des chaufferies, notamment en raison de la déficience de certaines plateformes existantes.
- Dans les Hautes-Alpes, la majorité des plateformes en activité apparaissent proches de la saturation. Deux zones sont particulièrement sous tension : le territoire du Guillemois/Queyras et celui du Dévoluy.



- Dans les Alpes Maritimes, seulement deux plateformes assurent la totalité des besoins. Il existe par ailleurs plusieurs plateformes publiques sans aucune activité mais dont la localisation n'est pas optimale pour approvisionner les chaufferies existantes.
- Dans le Var, une redistribution des flux est probable, avec deux projets de création de plateforme et une incertitude sur l'avenir d'une plateforme publique existante.
- Pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, il n'existe pas de zone sous tension mais une déficience en équipement sous maîtrise d'ouvrage publique.

### **Deuxième constat : des plateformes publiques qui assurent en partie leur rôle d'approvisionnement**

Sur 11 plateformes publiques existantes sur la région, seulement 5 sont en activité et deux ont un avenir incertain sur la continuité de la production de plaquette forestière.

Les raisons majeures des problèmes rencontrés sont :

- Une approche économique initiale insuffisante : très peu de plateformes publiques ont fait l'objet d'une étude de faisabilité
- Un parc de chaufferies à approvisionner insuffisant et pas de nouveaux projets émergents

Il convient donc d'être très vigilant pour la création de nouvelles plateformes publiques.



### **Des pistes pour les secteurs en tension**

Cas du Guillestrois / Queyras : avec 25 chaufferies et réseaux de chaleur au bois consommant plus de 1500 t de plaquette forestière par an, une réelle dynamique de développement de la filière bois existe sur le territoire. La Communauté de communes du Guillestrois Queyras a pris la compétence réseaux de chaleur, lui permettant de construire et gérer ces réseaux afin d'assurer la fourniture d'une énergie renouvelable. 3 réseaux de chaleur sont présents sur le territoire, un en construction et un autre en projet.

Le territoire du Queyras de par ses contraintes géographiques, physiques et climatiques a toujours représenté un territoire difficile à approvisionner pour les fournisseurs de plaquettes bois.

Le territoire doit réfléchir à la sécurisation de son approvisionnement car seules deux petites plateformes privées sont situées sur le secteur mais ne peuvent, en l'état actuel des équipements, répondre aux besoins des chauf-



feries et réseaux de chaleur. Une piste à explorer serait que la collectivité construise et exploite un ou plusieurs équipements dispersés sur le territoire. Ces installations répondraient ainsi à la problématique de besoin d'autonomie locale au regard de chaufferies à approvisionner dans des zones montagneuses et de vallées hautes difficiles d'accès.

Var : Dans ce département déficitaire en équipement, l'émergence d'un projet privé à Brignoles, idéalement placé pour fournir les chaufferies du territoire mais aussi éventuellement des installations dans les départements limitrophes, va permettre de sécuriser l'approvisionnement des chaufferies. La pertinence d'un projet public de plateforme porté par la Communauté de Communes Cœur de Var va être explorée.



### Les questions à se poser pour un territoire qui souhaite créer sa plateforme

Plusieurs territoires s'interrogent sur la pertinence de créer sa propre plateforme afin d'approvisionner les chaufferies locales. Avant de s'engager dans un gros investissement, plusieurs questions doivent être étudiées :

- Quels sont les besoins actuels et futurs des chaufferies ? : consommations, localisation, accès, modalités actuelles d'approvisionnement et qualité du service
- Quelle ressource en bois sur le territoire est mobilisable, à quel coût et sous quelles conditions (accès, etc...)?
- Y a-t-il une carence d'initiative privée sur l'approvisionnement en bois énergie sur le territoire ?
- En quoi la création d'une plateforme peut faciliter ou non la logistique, les coûts et la qualité de l'approvisionnement ?

Une analyse technico économique est indispensable et permettra de juger de la pertinence de création d'un nouvel équipement.

Une plateforme est un outil au service de la territorialité des ressources et des acteurs (fournisseurs-clients). Mais c'est un outil qui doit trouver sa pertinence économique dans la filière des coûts de production de plaquettes bois délivrées en chaufferies.

### Choisir un portage public ou privé ?

L'étude a démontré que les plateformes privées fonctionnent mieux d'une manière générale que les plateformes publiques. Trois cas de figure sont favorables à un maître d'ouvrage public de créer sa propre plateforme :



- Dans des conditions territoriales difficiles où il y a carence d'entreprises privées spécialisées, mais où la ressource bois (forêt) est abondante et où le coût d'approvisionnement actuel à partir de l'extérieur du territoire est trop élevé pour inciter au développement de chaufferies bois (exemple de la Collectivités du Capcir/Cerdagne et du Haut Vallespir, dans les Pyrénées Orientales);
- Dans le cas où la collectivité souhaite intégrer et maîtriser la totalité de la filière bois énergie sur son territoire sous une même maîtrise d'ouvrage publique, allant de la valorisation des ressources bois du territoire, à la réalisation de chaufferies bois approvisionnées et exploitées en propre (exemple de la Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon, en Côte d'Or);
- Dans le cas d'une intégration de la collectivité dans une SCIC bois énergie justifiant la mise en location de la plateforme bois énergie publique en bail commercial à la SCIC (exemple de la SCIC ENR Pays de Rance, en Bretagne).

## Choisir parmi les différents modes de gestion

Type de gestion	Modalités de mise en œuvre	Avantages	Inconvénients
<b>Bail commercial</b>	Contrat droit privé Avec ou sans mise en concurrence 3/6/9ans	Simplicité de mise en œuvre	« Préférence locale » non prise en compte Pas de maîtrise de la collectivité
<b>Contrat d'Occupation du Domaine Public</b>	Mise en concurrence Durée libre	Contrat « moral » permettant d'intégrer la notion de « préférence locale » Compromis entre maîtrise de l'activité par le MO et autonomie de l'exploitant	Implication du MO à développer le marché pour prendre en compte la notion de « préférence locale »
<b>Régie avec marché d'exploitation</b>	Marché pluriannuel (souvent 6 ans)	Bonne prise en compte de « la préférence locale » Les moyens humains et matériels pour exploiter la PTF ne sont pas ceux de la collectivité	Faible possibilité de ventes extérieures Nécessite un parc de chaufferies à livrer en adéquation avec le dimensionnement de l'outil

Le rendu de cette étude lancée par les Communes forestières a été réalisé le 17 mai dernier auprès des financeurs et des territoires concernés. Les résultats ainsi partagés sont destinés à faire avancer la structuration de la filière bois énergie pour améliorer le fonctionnement des plateformes en difficulté et pallier le déficit en approvisionnement des territoires sous-équipés ou sous-alimentés. Les territoires disposent ainsi d'éléments d'analyse et de pistes pour orienter leur action en matière d'organisation de la filière bois énergie.

Pour en savoir plus sur l'étude ou si vous avez un projet, contactez les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur : [paca@communesforestieres.org](mailto:paca@communesforestieres.org).

[www](#) Lire l'article sur le rendu de l'étude sur la structuration de l'approvisionnement

[www](#) Consulter le site de la Mission régionale bois énergie



## > LES AUTRES ACTUALITÉS

---

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois de mai :

### **FORET PUBLIQUE - Assemblée générale des Communes forestières 06**

L'assemblée générale de l'association des Communes forestières des Alpes Maritimes s'est tenue le 14 mai 2019 à Belvédère (06).

[www Lire l'article complet](#)

### **FORÊT PUBLIQUE - Vente de bois de Sisteron**

La vente de bois de l'Office National des Forêts s'est déroulée à Sisteron (04) le mardi 21 mai dernier.

[www Lire l'article complet](#)

### **FORMATION - Commercialisation des bois en forêt publique**

En amont de la vente de bois des forêts publiques du 21 mai, les Communes forestières ont invité les élus des départements des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes à une formation intitulée « Elus, soyez attentifs aux nouveaux modes de vente de vos bois ! » à Sisteron (04).

[www Lire l'article complet](#)

### **COMMUNICATION - Assemblée générale de l'ASL Suberaie Varoise**

L'ASL Suberaie Varoise tiendra son assemblée générale le 4 juin prochain à Plan de la Tour (83).

[www Lire l'article complet](#)

### **FILIERE BOIS - Questionnaire sur les freins sociaux à la mobilisation des bois**

Les Communes forestières lancent un questionnaire pour interroger les communes sur les freins sociaux à la mobilisation des bois, dans le cadre du projet MOB+.

[www Lire l'article complet](#)

### **FILIERE BOIS - Rencontres sur l'écoconstruction et la rénovation**

Les EcoBatissons, la Maison Energie Habitat Climat du CPIE Pays d'Aix et le Club d'Affaires Protéine Aix-en-Provence organisent la 2eme édition des rencontres consacrées à l'éco-construction et à la rénovation, à destination des particuliers et des professionnels, les 6 et 7 juin 2019 à Bouc-Bel-Air.

[www Lire l'article complet](#)

### **COMMUNICATION - Assemblée générale du CERPAM**

Le CERPAM tiendra son assemblée générale le 5 juin prochain à Arvieux, dans le Queyras (05).

[www Lire l'article complet](#)

### **FORMATION - Gestion et règlementation de la voirie forestière dans le PNR de la Sainte-Baume**

Les associations de Communes forestières du Var et des Bouches-du-Rhône et le Parc naturel régional de la Sainte-Baume, proposent une formation à l'attention des élus des collectivités du Parc sur le thème « Gestion et règlementation de la voirie forestière : rôle des élus » le vendredi 14 juin 2019 de 14h à 17h, à Saint-Zacharie.

[www Lire l'article complet](#)



## OFFRE D'EMPLOI - Chargé/e de mission forêt CCAPV

La Communauté de communes Alpes Provence Verdon recrute son/sa chargé/chargée de mission forêt, pour la conduite de sa Charte forestière de territoire.

[www Lire l'article complet](#)

## OFFRE D'EMPLOI - Chargé/e de mission bois énergie approvisionnement

Les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur recherchent un/une chargé/e de mission bois énergie - approvisionnement.

[www Lire l'article complet](#)

## COMMUNICATION - Colloque de la Fête de la forêt de montagne

La Fête de la forêt de montagne se déroulera du 13 au 16 juin à l'Alpe du Grand Serre, en Isère. A cette occasion, les partenaires organisent un colloque intitulé « Changement climatique, scolytes, tempêtes : sommes-nous prêts ? » le vendredi 14 juin à 14h à La Morte (Isère).

[www Lire l'article complet](#)

## > LIENS UTILES SUR LE SITE [www.ofme.org](http://www.ofme.org)\*

Abonnez-vous au fil de l'actualité de la forêt méditerranéenne > <http://www.ofme.org/rss.php5>

Moteur de recherche > <http://www.ofme.org/moteur.php3>

Plan du site > <http://www.ofme.org/plan.php3>

Mentions légales > <http://www.ofme.org/mentions.php3>

Nous contacter > <http://www.ofme.org/contacter.php3>

Désinscription de la lettre d'information > <http://www.ofme.org/desinscription.php3>



## > RETROUVER LES ESPACES THEMATIQUES ET LES SITES PARTENAIRES

Mission Régionale Bois Energie > <http://www.ofme.org/bois-energie>

Espace Débroussaillage > <http://www.ofme.org/debroussaillage>

Territoires forestiers > <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Cartothèque interactive > <http://www.ofme.org/cartotheque>

Communes forestières > <http://www.ofme.org/communes-forestieres>

Certification PEFC > <http://www.ofme.org/pefc-paca>

Forêt modèle de Provence > <http://www.ofme.org/foretmodele-provence>

Crédits photographiques : P. Morand, Communes forestières.

\*Site animé par les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur avec le concours financier de la Région SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93

Fax : 04 42 51 03 88

E-mail : [paca@communesforestieres.org](mailto:paca@communesforestieres.org)

Site : [www.ofme.org](http://www.ofme.org)

